



REUNION DE BUREAU DU COMITE REGIONAL D'EQUITATION CENTRE VAL DE LOIRE

Lundi 28 Octobre 2013

-Procès verbal-

Etaient présents :

Madame Josiane GOURDY,

Messieurs Pascal DEBOUDT, Claude COTTET, Jean François de MIEULLE, François PIQUEMAL.

Etaient invités : Marine DURAND et Clément MILLET permanents du CRECVL

Etaient excusées: Mesdames Anne-Sophie RIGUET, Valérie GIRAUDEAU

L'ordre du jour est :

1. Approbation du précédent procès verbal datant du 10/10/2013
2. Etape Grand Régional Centre NOUANS LES FONTAINES
3. Aide aux clubs pour les frais d'inscription aux fédératives (25 et 26 Novembre 2013 à MONTLUCON)
4. Demande de promotion au statut juge CSO National de Monsieur Pascal BIZET
5. Questions diverses

Pascal DEBOUDT ouvre la réunion à 10h05

Pascal DEBOUDT, remercie les membres du bureau d'être présents.

1. Approbation du précédent procès verbal

Le Procès verbal de la réunion de bureau du jeudi 10 octobre est lu par le Président du CRECVL.

Le procès verbal de la précédente réunion de bureau du Jeudi 10 Octobre 2013 est approuvé à l'unanimité par les membres du bureau après lecture par le Président.

2. Etape Grand Régional Centre NOUANS LES FONTAINES

L'étape 9 du Grand Régional Centre initialement prévue à Nouans les Fontaines du 12 au 14 Septembre s'avérant tomber en même temps que la grande semaine de l'élevage à

Fontainebleau, il est proposé d'annuler ou de reporter cette étape du Grand Régional Centre 2014.

Au vu des éléments, et étant entendu que l'organisateur a d'ores et déjà proposé une autre date de concours lors de la réunion de calendrier, les membres du Bureau du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire approuvent le report de cette étape Grand Régional Centre au weekend des 26.27 et 28 Septembre 2014.

3. Aide aux clubs pour les frais d'inscription aux fédératives (25 et 26 Novembre 2013 à MONTLUCON)

Dans le cadre des Fédératives qui se dérouleront à MONTLUCON les 25 et 26 Novembre 2013, il est proposé aux membres du bureau, de prendre en charge les frais d'inscription pour les enseignants et dirigeants diplômés de la Région Centre présents aux fédératives.

L'aide du crecvi sera versée sur le compte SIF des clubs participants.

Pascal DEBOUDT propose aux membres du bureau d'élargir l'aide du crecvi pour la participation aux fédératives aux membres élus du comité directeur. Il souligne que les membres du comité ne sont pas tous des dirigeants et ou enseignants et qu'il serait important de leur donner la possibilité de participer à cette initiative fédérale.

Jean François de MIEULLE propose également qu'une action de Co-voiturage soit mise en place pour cet évènement. Le crecvi prendra à sa charge les frais de déplacement des clubs de la Région Centre à hauteur de 0.30€/km pour les voitures composées d'au moins quatre dirigeants, enseignants ou membres du comité, licenciés en Région Centre et inscrits par un club de la Région Centre. Les clubs devront nous transmettre une demande CRE-Voiturage avant les fédératives. A réception de la demande une note de frais leur sera envoyée.

Une news lettre sera transmise aux clubs pour annoncer l'action du CRECVL.

Les membres élus du bureau approuvent à l'unanimité ces propositions pour les Fédératives.

4. Demande de promotion au statut juge CSO National de Monsieur Pascal BIZET

Le dossier étant entièrement complet et bénéficiant d'un avis favorable de Monsieur Claude COTTET, correspondant régional CSO, les membres du bureau approuvent la demande de promotion de Monsieur Pascal BIZET en tant que juge CSO National.

5. Questions diverses.

FAFSEA

Les membres élus du bureau sont informés qu'une réunion a été mise en place avec Monsieur Eric COLLIN, Directeur du FAFSEA Centre. Pascal DEBOUDT informe les membres du bureau que le FAFSEA lui a annoncé que pour l'année 2014, il ne financera que 3 formations sur 24 du plan de formation proposé par le CRECVL. Cette proposition est incompréhensible et ne va pas du tout dans une dynamique de formation que le CRECVL met en place pour permettre aux salariés de se former en Région Centre. Pascal DEBOUDT rappelle qu'il avait en début d'année envoyé un courrier à tous les clubs de la Région Centre pour appeler à régulariser les cotisations auprès du FAFSEA.

Le FAFSEA a refusé les financements sur le deuxième trimestre en prétextant l'épuisement de l'enveloppe dédiée à la filière cheval.

A ce jour, il refuse presque totalement les financements pour l'année 2014 sous prétexte cette fois-ci que le FAFSEA doit financer les formations phytosanitaire des agriculteurs céréaliers.

Les membres élus du bureau demandent à ce qu'un courrier soit transmis à Monsieur Pascal BIOULAC (Administrateur du FAFSEA/Président du GHN / Administrateur IFCE), afin de l'interroger sur le non financement par le FAFSEA pour les salariés des centres équestres sur des formations ayant pour principal objectif de sécuriser les parcours professionnels des salariés.

Conseil Equin de la Région Centre

Monsieur Claude COTTET informe les membres du bureau qu'une réunion de travail a été réalisée avec Pascal DEBOUDT concernant le dossier Conseil Equin de la Région Centre.

Pascal DEBOUDT propose que ce point soit mis à l'ordre du jour du prochain comité qui se déroulera le jeudi 14 Novembre 2013 à 10h00 à LAMOTTE-BEUVRON.

Monsieur François PIQUEMAL informe qu'il fera ajouter à la prochaine réunion du CERC le positionnement des personnels du Conseil Equin sous la convention collective des centres équestres et non de la chambre d'agriculture comme stipulé actuellement sur le règlement intérieur afin d'alléger les dépenses du conseil des équidés.

La réunion est levée à 10h35